

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

DELIBERATION N°2019.00137

**ACQUISITION DE L'EMPRISE FONCIERE NECESSAIRE A LA REALISATION DU
PROJET DE LA SALLE OMNISPORTS DU GIER AU LIEU DIT LA VARIZELLE
AUPRES DE L'OPH GIER PILAT HABITAT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc
JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham
LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves
MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190516-D20190013710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019

ACQUISITION DE L'EMPRISE FONCIERE NECESSAIRE A LA REALISATION DU PROJET DE LA SALLE OMNISPORTS DU GIER AU LIEU DIT LA VARIZELLE AUPRES DE L'OPH GIER PILAT HABITAT

Par délibération du 24 mai 2018, le Conseil Métropolitain a déclaré le projet de salle omnisports du Gier d'intérêt métropolitain et a pris acte du lancement d'une procédure concurrentielle avec négociation en vue de l'attribution d'un marché public global de performance portant sur la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de cet équipement sur le fondement des articles 71 à 73 et 92 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

Le dernier terrain disponible de la ZAC de la Varizelle à Saint-Chamond, aménagée historiquement par l'OPAC de Saint-Chamond, situé immédiatement à l'Ouest des surfaces commerciales, a été retenu pour réaliser ce projet. Ce tènement bénéficie d'une bonne accessibilité en transports en commun (ligne M5) et sa desserte sera encore améliorée par la création de l'échangeur autoroutier de la Varizelle dont la mise en service est prévue en 2022.

La création de parkings aux abords de la salle restera limitée du fait de la mutualisation possible avec les équipements commerciaux situés à proximité.

Ce foncier est propriété de l'office public d'habitation Gier-Pilat-Habitat qui a donné son accord pour céder ce tènement à Saint-Étienne Métropole.

Une délibération relative à ce projet a été approuvée par le conseil d'administration de cet établissement le 1^{er} avril 2019.

Deux ensembles fonciers sont concernés :

1/ Les parcelles de l'emprise foncière du projet de salle omnisports (111AV453partie, 111AV456, 111AV62partie, 111AV61partie et 111AV339partie). Elles représentent une superficie d'environ 44 599 m².

Le prix d'acquisition s'élève à 1 230 000 € HT auquel s'ajoute 179 734 € de TVA sur marge. Ce prix est conforme à l'avis de France Domaines en date du 06 février 2019.

2/ Les parcelles relatives à la voirie d'accès à ce futur équipement (111AV62partie, 111AV61partie et 111AV339partie, 111AV453partie), représentent une superficie d'environ 2 379 m².

Le prix d'acquisition se chiffre à 35 685 € HT auquel s'ajoute 3 602 € de TVA sur marge soit un total de 39 287 € TTC. Ce prix est conforme à l'avis de France Domaines en date du 06 février 2019.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'acquisition de ce tènement aux conditions indiquées ci-avant,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte administratif à intervenir avec Gier-Pilat-Habitat,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à déposer une demande de permis de construire pour ce projet,**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération 395 du budget 2019.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, stylized flourish above the name.

Gaël PERDRIAU